Insee Flash
Pays de la Loire

N° 44
Juin 2016

Se rendre au travail en transports en commun : une pratique qui se développe dans les grandes villes de la région

En 2013, dans les villes de Nantes, Angers, Le Mans et Laval, les actifs utilisent davantage les transports en commun qu'il y a cinq ans pour se rendre à leur travail. Cette pratique s'est également développée sur certains trajets en première couronne de Nantes et d'Angers. Sur ces parcours, les actifs ont moins recours à la voiture. En revanche, l'utilisation des transports n'a pas évolué significativement autour du Mans, de Laval et de La Roche-sur-Yon. Quel que soit le territoire, la voiture reste le mode de transport privilégié. Au sein de certaines communes, la marche à pied est le deuxième mode de déplacement.

Sonia Besnard, Louisa Hamzaoui, Insee

La mobilité constitue un enjeu majeur des politiques de développement durable et d'aménagement du territoire. Dans les Pays de la Loire, en 2013, 1 511 000 personnes travaillent et deux sur trois en dehors de leur commune de résidence. Si, à l'échelle de la région, la voiture demeure le mode de transport privilégié, des modifications d'usage se profilent sur certains trajets, notamment au sein des plus grandes agglomérations.

Dans les agglomérations nantaise et angevine, l'usage des transports en commun progresse

À Nantes et dans sa première couronne, certains trajets domicile-travail se font plus souvent en transports en commun qu'il y a cinq ans *(figure 1)*. Dans Nantes intra-muros, 30 % des actifs qui habitent et travaillent en ville se déplacent en transports en commun, soit 2 points de plus en cinq ans. Ainsi, 24 500 Nantais utilisent les bus, tramways et Chronobus pour aller travailler. Les personnes travaillant sur Nantes et venant de Saint-Sébastien-sur-Loire sont 32 % à utiliser les transports en commun (+ 4 points), ceux venant de Saint-Herblain sont 31 % (+ 3 points) et de Carquefou 13 % (+ 3 points). L'offre en Chronobus, élargie depuis fin 2012 sur la métropole nantaise, contribue à ce développement.

L'usage des deux-roues, vélos et motos compris, concerne maintenant plus de 10 % des actifs sur les trajets domicile-travail au sein de la ville de Nantes, entre Rezé et Nantes, ainsi qu'entre Saint-Sébastien-sur-Loire et Nantes. La mise en place mi-2008 du système de vélopartage Bicloo et le développement des pistes aménagées incitent les actifs à utiliser ce mode doux de déplacement. Sur Nantes, 8 000 personnes vont au travail en deux-roues. Depuis Rezé, ils sont 700 et depuis Saint-Sébastien-sur-Loire, ils sont 500.

En parallèle, même si la voiture reste le premier mode de déplacement des actifs qui résident et travaillent à Nantes, son utilisation diminue en cinq ans. En 2013, 41 % d'entre eux l'utilisent, soit 5 points de moins qu'en 2008. Chaque jour, ils sont ainsi 33 100 à faire leur trajet en voiture dans la

1 Les transports en commun, davantage utilisés sur certains trajets autour de Nantes

Principaux flux d'actifs entre communes de résidence et de travail en 2013, à Nantes et sa première couronne

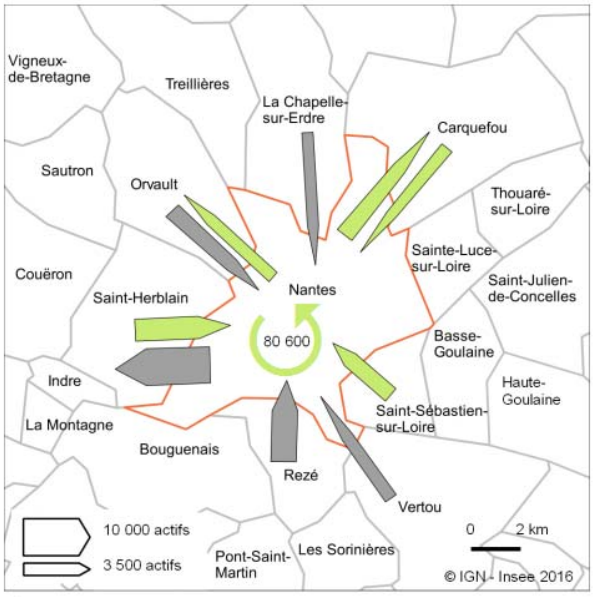

Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2008 et 2013.

ville, ils étaient 35 400 cinq ans plus tôt. Le recul de l'usage de la voiture se produit également pour les travailleurs nantais qui viennent de Rezé (48 % utilisent la voiture en 2013, soit – 5 points par rapport à 2008), de Saint-Sébastien-sur-Loire (55 %, – 6 points), de Saint-Herblain (61 %, – 4 points) et de Carquefou (81 %, – 4 points). Chacun de ces quatre trajets représente entre 2 300 et 3 700 actifs venant travailler à Nantes en voiture.
D'autres trajets concernant un grand nombre d'actifs (plus de 2 800) se tiennent à l'écart du recul de la voiture. Ainsi, les personnes qui viennent travailler sur Nantes depuis Orvault, Vertou ou La Chapelle-sur-Erdre n'ont pas modifié leur utilisation des différents modes de transport.

Sur l'agglomération angevine *(figure 2.a)*, les actifs qui habitent et travaillent à Angers utilisent davantage les transports en commun (16 % en 2013 contre 14 % en 2008). Ils utilisent moins la voiture. En 2013, 51 % des Angevins vont au travail en voiture au sein de la ville, soit 18 600 personnes. Cette proportion était de 54 % cinq ans auparavant. Depuis Avrillé, presque un quart viennent travailler en transports en commun, ils étaient 12 % en 2008. Depuis Les Ponts-de-Cé, le même phénomène s'opère mais de manière moins prononcée. Chacun de ces deux trajets représente autour de 1 700 personnes venant travailler chaque jour en voiture à Angers. La mise en service de la première ligne de tramway mi-2011 et son insertion dans le réseau des transports en commun de l'agglomération participe probablement à ces évolutions. Depuis Trélazé ou Saint-Barthélemy-d'Anjou, l'utilisation de la voiture et des transports en commun n'a pas évolué en cinq ans.

Dans les agglomérations du Mans et de Laval, les transports en commun ne progressent que dans les villes-centres

Au Mans *(figure 2.b)*, l'usage des transports en commun progresse : 20 % des Manceaux les utilisent pour se rendre au travail dans leur ville, contre 17 % cinq ans auparavant. La mise en service de la première ligne de tramway fin 2007 et de la deuxième mi-2014 participe à cette augmentation. Il n'en reste pas moins que 21 700 habitants utilisent la voiture pour se rendre au travail au sein de la ville. Cela représente 55 % des actifs qui y habitent et y travaillent, soit 2 points de moins qu'il y a cinq ans.

À Laval, sur les 13 800 habitants qui y travaillent, 9 % se déplacent en transports en commun, soit 2 points de plus qu'il y a cinq ans *(figure 2.c)*. À La Roche-sur-Yon, les transports en commun sont utilisés par 5 % des résidents qui travaillent dans la commune *(figure 2.d)*. La voiture est quasiment le seul mode de transport utilisé par ceux qui travaillent à La Roche-sur-Yon et qui habitent autour de la ville. C'est également le cas pour les actifs qui viennent travailler à Laval depuis, par exemple, L'Huisserie, Louverné ou Bonchamp-lès-Laval.

Se rendre à son travail à pied, parfois le deuxième mode de déplacement après la voiture

Dans certaines villes, pour ceux qui travaillent dans leur commune de résidence, se rendre à pied au travail est le deuxième moyen utilisé après la voiture. C'est le cas de 6 400 Angevins, soit 18 % des actifs. La même proportion d'actifs marche pour se rendre au travail à Laval et à Saumur (respectivement 2 400 et 1 100 personnes). À La Roche-sur-Yon, Cholet ou Saint-Nazaire, entre 10 % et 12 % des habitants vont à pied au travail. Ces parts n'ont pas évolué en cinq ans.

À Nantes, bien qu'ils soient 11 200 à se rendre au travail à pied, les « marcheurs » sont deux fois moins nombreux que les usagers des transports en commun et trois fois moins nombreux que les automobilistes. Ils représentent 14 % des actifs nantais travaillant dans la commune. Au Mans, la marche à pied est, comme à Nantes, le troisième mode de déplacement pour aller travailler. Les 5 200 « marcheurs » représentent 13 % des Manceaux qui travaillent en ville.

Dans certaines communes de plus petite taille, la marche à pied est utilisée par plus de 20 % des actifs qui travaillent dans leur commune de résidence. C'est le cas à La Ferté-Bernard et Allonnes dans la Sarthe, à Évron dans la Mayenne ou aux Sables-d'Olonne en Vendée. ■

2 L'usage des transports en commun progresse dans les villes-centres des agglomérations

Principaux flux d'actifs entre communes de résidence et de travail en 2013

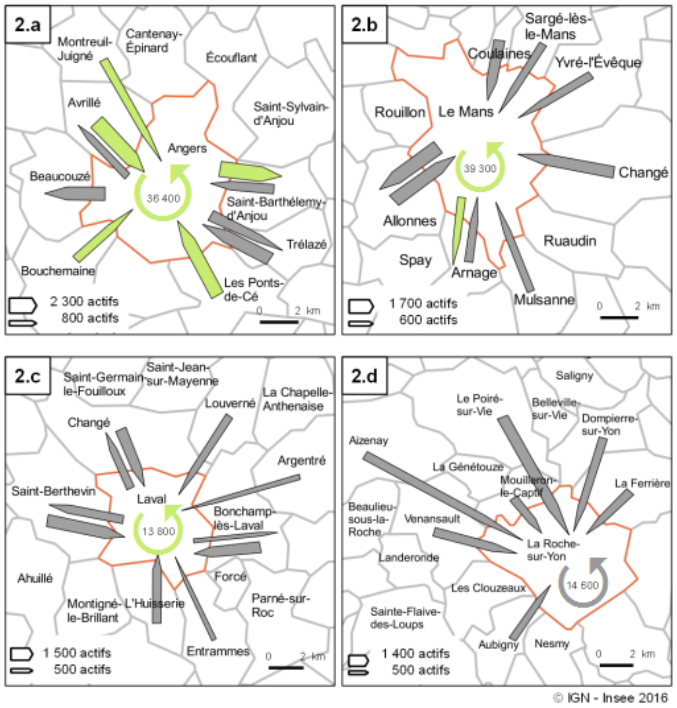

Source : Insee, RP 2008 et 2013.

Méthodologie

Les recensements de la population 2013 et 2008 sont utilisés dans cette étude. Le champ porte sur les actifs en emploi. Seuls les déplacements domicile-travail concernant le plus d'actifs au sein de chaque département sont pris en compte. La sélection de ces trajets est étendue jusqu'à compter dix trajets intercommunaux. Cela revient à étudier les flux de plus de 2 800 actifs en Loire-Atlantique, de plus de 1 000 actifs dans le Maine-et-Loire, de plus de 850 actifs dans la Sarthe, de plus de 500 actifs en Mayenne et de plus de 800 actifs en Vendée.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Juin 2016

Pour en savoir plus :

- Coudene M., Levy D., *De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence*, Insee Première, n° 1605, juin 2016.
- Besnard S., Legendre D., *Dans les Pays de la Loire, un actif sur dix traverse la Loire pour se rendre au travail*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 41, mars 2016.
- Gicquaud N., *Moindre hausse des déplacements domicile-travail dans les Pays de la Loire.* Insee Flash Pays de la Loire, n° 7, septembre 2014.

Insee
Mesurer pour comprendre